Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 059-215900168-20260411-20260214-DE

Département du Nord

Arrondissement de Dunkerque

Canton de Coudekerque-Branche

Commune d'ARMBOUTS-CAPPEL

DATE DE CONVOCATION : 03/04/2026
DATE D'AFFICHAGE : 03/04/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

2026/02/14 – Page 1

OBJET : Tarifs communaux

L'an deux mille vingt-six, le onze avril, à 10 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le trois avril deux mille vingt-six, se sont réunis en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre AVERLANT, Maire.

Etaient présents :
Pierre AVERLANT, Maire, David VANMARQUE, Isabelle PADIÉ-GICHTENAERE, Elio SETOLA, Fabienne PORREAUX, Ludovic FAUQUET, adjoints au Maire, Véronique LAGATIE, Louise LEMAIRE, Thierry OSSELEZ, Jessica BOIDIN, Joël PADIÉ, Maryline DUTRY, Emmanuel BLONDÉ, Pauline GILLET, Sandrine MAGNÉ, Sébastien DELCROIX, Gaëtan VANDENBILCKE, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir :
Sébastien BAERT, conseiller municipal, à David VANMARQUE, adjoint au Maire

Absente excusée :
Lucie CALOONE, conseillère municipale

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10 h par Monsieur Pierre AVERLANT, Maire, qui procède à l'appel des élus.

Secrétaire de séance : Fabienne PORREAUX, adjointe au Maire

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réévaluer les tarifs municipaux 2026, dans les conditions suivantes : Tarifs applicables au 1er septembre 2026, sauf ALSH au 1er juillet 2026 et droit de place au 1er janvier 2027

Mise en ligne le : 05/11/2026 16:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Armbouts-Cappel
https://www.intramuros.org/armbouts-cappel/documents_administratifs/83442

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 059-215900168-20260411-20260214-DE

Tarifs	2025	Proposition 2026
- **Cimetière :**		
concession cinquantenaire	371.00 €	371.00 €
concession trentenaire	247,00 €	247,00 €
- **Columbarium :**		
concession cinquantenaire	917,00 €	917,00 €
concession trentenaire	614,00 €	614,00 €
- **Location de matériel :**		
chaise	0.70 €	1,00 €
table	4,50 €	5,00 €
couverts	0.55 €	0.50 €
verres	0.45 €	0.50 €
caution	45,00 €	45,00 €
- **Bris de vaisselle**		
verre	2,60 €	3,00 €
assiette, couvert	5,10 €	5,10 €
matériel divers (plat, grilles…)		
Photocopies (exo. Demandeur d'emploi, RSA)	0,10 €	0,10 €
Droits d'entrées spectacles divers (pièces théâtre, concerts…)	Adulte : 7 € Enfant (- 12 ans) : 4 €	Adulte : 7 € Enfant (- 12 ans) : 4 €
Participation aux manifestations des aînés (personnes extérieures)		
Goûter	22,00 €	22,00 €
Banquet	38,00 €	38,00 €
Participation au repas musique (personne supplémentaire accompagnante)		
Enfant jusque 12 ans	9,50 €	9,50 €
Adulte	16,50 €	16,50 €
Droit de place		
Livraison de vente ponctuelle	81,00 €	81,00 €
Commerçant à l'année	643,00 €	643,00 €
Vente stère de bois	32,00 €	32,00 €
Bons ou cartes cadeaux		
- fête des mères :	30,00 €	30,00 €
Concours		
CONCOURS DE DECORATIONS HALLOWEEN	3 bons d'achat OU 3 cartes cadeau de 20€	3 bons d'achat OU 3 cartes cadeau de 20€
CONCOURS DE VELOS FLEURIS	3 bons d'achat OU 3 cartes cadeau de 20€	3 bons d'achat OU 3 cartes cadeau de 20€

Mise en ligne le : 05/11/2026 16:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Armbouts-Cappel
https://www.intramuros.org/armbouts-cappel/documents_administratifs/83442

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 059-215900168-20260411-20260214-DE

Tarifs	2025		Proposition 2026
Concours des maisons fleuries : *participation inférieure à 7 : annulation du concours*			
	de 7 à 10 inscrits	à partir de 11 inscrits	
1er prix	50,00 €	50,00 €	50,00 €
2ème prix	35,00 €	35,00 €	35,00 €
3ème prix	25,00 €	25,00 €	25,00 €
	4ème et 5ème : 15,00 €	4ème à 8ème : 15,00 €	4ème au 8ème 15,00 €
Cadeau à chaque participant au concours et membre du jury	1 lot d'une valeur de 10,00 €		1 lot d'une valeur de 10,00 €
Concours des décorations de Noël : *participation inférieure à 7 : annulation du concours*			
	de 7 à 10 inscrits	à partir de 11 inscrits	
1er prix	35,00 €	35,00 €	35,00 €
2ème prix	25,00 €	25,00 €	35,00 €
	3ème au 5ème : 15,00 €	3ème à 8ème : 15,00 €	3ème au 8ème 15,00 €
Cadeau à chaque participant au concours et membre du jury	1 lot d'une valeur de 10,00 €		1 lot d'une valeur de 10,00 €
Stagiaires IMED par semaine (frais de déplacement)	55,00 €		55,00 €
Médailles du travail, médailles d'honneur régionale, départementale et communale			
Echelon :			
Argent	135,00 €		135,00 €
Vermeil	200,00 €		200,00 €
Or	250,00 €		250,00 €
Départ à la retraite du personnel communal			
Jusqu'à 10 ans	520,00 €		520,00 €
Du début de la 11ème année à 15 ans	830,00 €		830,00 €
Du début de la 16ème année à 20 ans	1 150,00 €		1 150,00 €
Du début de la 21ème année à 25 ans	1 460,00 €		1 460,00 €
Du début de la 26ème année à 30 ans	1 800,00 €		1 800,00 €
A partir de la 31ème année	2 100,00 €		2 100,00 €
Noël des enfants du personnel communal			
De 0 à 9 ans	Jouet de 20,00 € + bon 40,00 € + chocolats		Jouet de 20,00 € + bon 40,00 € + chocolats
De 10 à 14 ans	Bon de 60,00 €		Bon de 60,00 €
Enfant du personnel communautaire	Bon de 30,00 €		Bon de 30,00 €
Noël du personnel communal			
Bon	70,00 €		70,00 €
Naissance enfant du personnel			
	50,00 €		50,00 €
Les bons sont des chèques cadeaux émis par la poste			

Mise en ligne le : 05/11/2026 16:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Armbouts-Cappel
https://www.intramuros.org/armbouts-cappel/documents_administratifs/83442

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 059-215900168-20260411-20260214-DE

Tarifs		2025	Proposition 2026
Repas des aînés du mercredi Armbouts-Cappellois ou inscrits au club des aînés		9,00 €	10,00 €
Ecole			
Dotation annuelle par élèves		Prise en charge totale	Prise en charge totale
Prix ou spectacle de marionnettes		5,40 €	5,40 €
Un transport par classe et par année scolaire		158,00 €	158,00 €
Subvention classe de neige ou découverte		120,00 €	120,00 €
Voyage de fin d'année (par enfant)		29,00€	29,00€
Gratification animateur repas personnel communal			
		235,00 € + GUSO	235,00 € + GUSO
Carnaval gratifications musiciens			
		55,00 € 30 musiciens + GUSO	55,00 € 25 musiciens + GUSO
Inscription école de musique			
Armbouts-Cappel		22,00 €	22,00 €
Extérieur		43,00 €	43,00 €
Membre de l'harmonie		Gratuit	Gratuit
Médiathèque (réseau Les Balises)			
Adhésion		Gratuit	Gratuit
Perte ou détérioration DVD		40,00 €	40,00 €
Perte d'un document autre que DVD		22,00 €	22,00 €
Stages informatiques		Néant	Néant
Restaurant scolaire			
Quotient familial			
0 à 499		0,80€	0,80€
500 à 900		0,90 €	0,90 €
901 à 1200		1,00 €	1,00 €
+ 1200		3,60 €	3,80 €
Personnel communal		3,60 €	3,80 €
Adulte		6,20 €	6,20 €
Garderie périscolaire (tarif : ¼ d'heure)			
Quotient familial			
Loisirs équitables accessibles	*0 à 369*	0,06 €	0,06 €
	370 à 499	0,11 €	0,11 €
	500 à 700	0,15 €	0,15 €
701 à 800		0,53 €	0,53 €
801 à 900		0,55€	0,55€
901 et +		0,60 €	0,60 €
Péricentre (tarif : ½ d'heure)			
Quotient familial			
Loisirs équitables accessibles	*0 à 369*	0,12 €	0,12 €
	370 à 499	0,22 €	0,22 €
	500 à 700	0,30 €	0,30 €
701 à 800		1,06 €	1,06 €
801 à 900		1,10€	1,10€
901 et +		1,20 €	1,20 €

Mise en ligne le : 05/11/2026 16:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Armbouts-Cappel
https://www.intramuros.org/armbouts-cappel/documents_administratifs/83442

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 059-215900168-20260411-20260214-DE

Tarifs	2025		Propositions 2026	
Accueils de loisirs	Pour 2 semaines		Pour 2 semaines	
	Armbouts-Cappellois ou scolarisés à AC	Extérieurs	Armbouts-Cappellois ou scolarisés à AC	Extérieurs
Quotient familial				
0 à 369	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
370 à 499	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
500 à 700	36,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €
701 à 800	62,00 €	94,00 €	65,00 €	96,00 €
801 à 900	65,00 €	97,00 €	67,00 €	99,00 €
901 et +	68,00 €	100,00 €	70,00 €	102,00 €
Cantine ALSH	4,30 €		4,40 €	
Nuit sous la tente + petit-déjeuner	2,40 €		2,50 €	

Fête du centre de loisirs		
	2025	**Propositions 2026**
Prix du tickets	0,50 €	0,50 €
Sandwich	2.50 €	2.50 €
Part de gâteau	1.00 €	1.00 €
Paquet de chips	1.00 €	1.00 €
Croque-monsieur	2.50 €	2.50 €
Panini	2.00 €	2.00 €
Eau	1,50 €	1,50 €
Boisson non-alcoolisée	2,00 €	2,00 €
Bière/pétillants/vin blanc	2,50 €	2,50 €
Friandises		0.50 €
Barres chocolatées		1,00 €
Salle des fêtes (réservée aux armbouts-cappellois)		
Salle 1 (grande salle)		
Vin d'honneur	374,00 €	390,00 €
Repas froid	469,00 €	480,00 €
*Repas chaud**	515,00 €	550,00 €
*Vin d'honneur + repas chaud**	780,00 €	800,00 €
Vin d'honneur + repas froid	663,00 €	700,00 €
Caution	260,00 €	300,00 €
Loc. dimanche (lendemain de mariage)	129,00 €	140,00 €
** présence d'un agent communal en cuisine*		
Samedi de 7h à 22h	28,00 €	28,00 €
Dimanche de 7h à 22h	31,00 €	31,00 €
Samedi et dimanche de 22h à 7h	38,00 €	38,00 €
Salle 2 (salle restauration scolaire)		
Courte durée inférieure à 2 h	31.00 €	35,00 €
lundi au samedi pour une durée de 2h à 6h	74,00 €	78,00 €
samedi et dimanche de 10 h à minuit	169,00 €	175,00 €

Mise en ligne le : 05/11/2026 16:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Armbouts-Cappel
https://www.intramuros.org/armbouts-cappel/documents_administratifs/83442

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 059-215900168-20260411-20260214-DE

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de voter la grille tarifaire proposée pour 2026.
Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques à formuler sur ce document présenté.
Aucune remarque n'étant faite sur les tarifs communaux présentés, Monsieur le Maire propose le vote.

Vote du Conseil Municipal :
POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'appliquer les grilles tarifaires proposées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Pierre AVERLANT.

La secrétaire de séance,

Mise en ligne le : 05/11/2026 16:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Armbouts-Cappel
https://www.intramuros.org/armbouts-cappel/documents_administratifs/83442